

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publications des Marchands Détaillants du
Canada, Limitée,

80 rue St-Denis, - - - MONTREAL.

Téléphone Bell Est 1185-1186.

ABONNEMENT Montréal et Banlieue, \$2.50
Canada et Etats-Unis, 2.00 PAR AN.
Union Postale, - Fra. 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

A moins d'avis contraire par écrit adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration,
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal".

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT" Montréal.

LES FERMIERS DE L'OUEST ET LEURS EXIGENCES

La semaine dernière une délégation comprenant 800 fermiers du Canada, la plupart venant de l'Ouest, se sont rendus à Ottawa pour présenter au gouvernement fédéral les demandes de l'Association des Producteurs de Grains, représentant 40,000 fermiers et un capital de \$300,000,000. Les fermiers demandent notamment:

I.—Le libre échange réciproque entre le Canada et les Etats-Unis en matière de produits horticoles, agricoles et d'élevage, d'engrais, de combustible, d'huile d'éclairage et de graissage, de produits de la pêche et de la forêt ainsi qu'en instruments agricoles, véhicules mécaniques et leurs pièces détachées.

II.—Octroi à l'Angleterre d'un rabais de 50 p.c. sur le tarif général pour ses produits et réductions graduelles de sorte à obtenir le libre échange intégral avec la Grande-Bretagne dans les dix ans. En même temps, tout avantage accordé aux Etats-Unis dans le traité de réciprocité proposé s'étendrait automatiquement à la Grande-Bretagne.

III.—Construction et exploitation par l'Etat d'une ligne de chemin de fer se rendant à la Baie d'Hudson.

IV.—Rachat et exploitation par l'Etat des élevateurs à grains à Fort William et à Port Arthur et établissement par l'Etat d'autres élevateurs à des points terminés.

V.—Création d'établissements aux frais du public pour l'abatage et la préparation des viandes en vue d'augmenter le commerce d'exportation.

VI.—Passation d'une loi autorisant la formation de Sociétés Coopératives de Consommation.

Les fermiers, dans leurs demandes, n'ont en vue que leur propre intérêt qui

passé avant celui du pays. Les progrès du Canada, le développement de ses ressources, de ses industries et de son commerce ne les émeut guère.

Ils veulent le retrait des droits sur tout ce qu'ils consomment ou emploient. Ils n'ont aucun souci des revenus du gouvernement qui peuvent diminuer, mais ils savent bien réclamer des faveurs qui augmenteraient les dépenses fédérales.

Les fermiers semblent ignorer qu'il ne se produit pas que du grain au Canada. Ils font bon marché des autres industries manufacturières et les sacrifieraient volontiers pour dépenser quelques piastres de moins par année. Pour les satisfaire, il faudrait changer complètement la politique fiscale du pays et ruiner nos propres industries. Insensés qui ne voient pas que le jour où nos industries domestiques seraient ruinées, les industries étrangères seraient maîtresses de nos marchés et nous vendraient leurs produits aux prix qu'elles fixeraient elles-mêmes, sans s'occuper des criaileries des fermiers de l'Ouest, cette collection d'égoïstes mal avisés.

Nos ouvriers ont le droit de travailler et de vivre au même degré que les fermiers. Ce serait une politique criminelle que de favoriser la production étrangère au détriment de l'industrie nationale.

Beaucoup d'Américains se sont établis dans l'Ouest depuis quelques années. Ils semblent mener les fermiers et leur dicter une politique américaine et anti-canadienne. L'Est canadien ne compte pas pour eux; leur frontière, de ce côté, s'arrête à la ligne qui sépare le Manitoba de la province d'Ontario, mais ils supprimeraient volontiers toute barrière du côté du Sud.

Plusieurs des demandes des fermiers nous montrent qu'ils versent dans le socialisme, le socialisme d'Etat. Nous ne voulons pas plus la nationalisation des

élevateurs que des chemins de fer et nous ne voyons pas bien l'Etat faire le commerce des viandes et l'abatage des animaux, de façon à éviter aux fermiers toute perte ou tout risque possible. Si les fermiers ont besoin des élevateurs, du chemin de fer et d'un établissement d'abatage et de préparation des viandes, qu'ils créent eux-mêmes cette entreprise et non aux frais de la population de l'Est du pays dont ils provoqueraient la ruine si le gouvernement prêtait une oreille à leurs doléances.

ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES DE MONTREAL

Jeudi, le 15 décembre courant, a eu lieu au Monument National, l'inauguration des séances officielles de "l'Association des femmes d'affaires de Montréal," de création récente. Cette Association est affiliée à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

A cette première réunion assistaient un bon nombre de personnes ayant fait leur marque dans le commerce et l'industrie. A Madame Gerin-Lajoie revint l'honneur de faire le discours d'ouverture dont l'éloquence fut soulignée de nombreux applaudissements.

M. O. S. Perrault, Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, dans une conférence très instructive, indiqua l'objet des Chambres de Commerce, leur fonctionnement, leurs travaux, etc.

Il félicita chaleureusement les femmes d'affaires de leur idée de former une Association. Ne pouvant donner en entier le discours de M. O. S. Perrault, nous citerons au moins sa péroraison:

"Nous vivons dans un siècle de progrès indiscutable. — Les découvertes de la science en tous genres ne se comptent plus. — L'industrie accomplit tous les jours des merveilles. — Pourquoi s'éton-